



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat
Direction des examens et concours
DEC6
Affaire suivie par :

Toulouse, le 14 novembre 2022

Le Recteur de l'Académie de Toulouse

**Inspection pédagogique
régionale**

à

Dossier suivi par
Karel DASSONVILLE
IA - IPR de Sciences de la vie
et de la Terre

Mesdames, Messieurs
les Chefs d'établissement des lycées
généralistes et technologiques
publics et privés sous contrat

**Direction des Examens
et Concours**
DEC 6

Affaire suivie par

Riko APPADOO
Gestionnaire
Téléphone
05 36 25 70 97
Mél : Riko.Appadoo@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Objet : Olympiades académiques de Géosciences - session 2023 : inscriptions

Références : Note de service n° 2013-053 du 9 avril 2013 (B.O.E.N. n° 16 du 18-04-2013)

EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/1961/olympiades-nationales-de-geosciences>

Dans le cadre de l'année internationale de la planète Terre, ont été créées à la session 2008 les premières olympiades académiques de géosciences, qui viennent compléter le concours général existant au niveau des classes de terminale. Elles s'adressent à tous les lycéens des classes de première générale, aussi bien ceux qui suivent l'enseignement de spécialité SVT que ceux qui ne le suivent pas, des établissements publics et privés sous contrat.

La démarche préconisée vise à développer chez les élèves une culture scientifique en soulignant le lien étroit entre les géosciences, les autres disciplines et un riche éventail de métiers. En outre, cette démarche a pour objectif de stimuler chez les élèves l'initiative et le goût de la recherche en abordant les géosciences de manière ouverte.

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie académique. Parmi ces élèves, chaque département de l'académie verra son meilleur candidat récompensé.

Ce concours se déroule sous la forme d'une **seule épreuve écrite de quatre heures**. Le sujet proposé est constitué de deux à quatre exercices distincts qui s'appuient sur les programmes de collège, de seconde et de première générale.

L'épreuve se déroulera le vendredi 17 mars 2023 chaque lycée devra choisir une plage de 4h entre 8 h et 13 h (ce peut être 8h - 12h, 8h15-12h15... comme 9h - 13h).

La date limite des inscriptions est fixée au 31 janvier 2023, délai de rigueur.

Les candidats ayant effectué une demande d'aménagement dans le cadre des épreuves du baccalauréat peuvent en bénéficier pour les Olympiades de Géosciences. Afin que le dossier soit traité avant le début des épreuves, il est nécessaire de le préciser lors de l'inscription, soit avant le 31 janvier 2023.

Il est souhaitable que l'inscription des lycéens s'effectue sur la base du volontariat et que les professeurs prennent une part active à leur motivation. Des ressources sont disponibles sur le site de la DAAC : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/olympiades-academiques-de-geosciences-sujets-et-corriges-0>

Je vous remercie pour votre contribution au succès de cette opération.

Pour le Recteur et par délégation,
Pour le Secrétaire Général empêché,
Le Directeur des Examens et Concours

Signé : Laurent GINESTET